



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

505, rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI CEDEX
Tél: 03.61.16.23.15

Douai, le 16 novembre 2015,

ATTENTATS DU VENDREDI 13 NOVEMBRE!

L'HORREUR NE DOIT PAS NOUS DIVISER MAIS NOUS RASSEMBLER !!

Devant l'horreur des événements de ce vendredi 13 novembre 2015 à Paris et à Saint-Denis, le SNCP-CFDT exprime toute sa solidarité et s'associe pleinement à la douleur des familles et des proches de toutes les victimes touchées par cet acte inqualifiable !

Le SNCP-CFDT, **révolté et choqué**, salue l'intervention de tous les citoyens, forces de l'ordre, services de secours et de tous ceux qui ont prêté main forte et qui se sont et continuent de se mobiliser, pour venir en aide aux victimes et rétablir la sécurité !

Restons unis face à de tels événements et ne cédonz surtout pas à la tentation de la vindicte ! Au-delà des mesures d'urgence qu'il faut évidemment mettre en œuvre, plus que jamais, le temps est à la réflexion !

Aussi, le SNCP-CFDT communiquera ultérieurement plus longuement sur ce drame, en faisant des propositions concrètes, mais l'heure est au recueillement et la DAP demande à ce titre qu'une minute de silence soit organisée aujourd'hui à 12h00 dans les établissements pénitentiaires.

Plus largement, voici les consignes de la DAP :

« 1/ Sur les consignes de sécurisation immédiates

Différentes consignes de sécurité ont été passées aux services déconcentrés au cours de la nuit et de la journée du 14 novembre :

- information générale sur l'état d'urgence, les consignes de prudence et la mise en pré-alerte des ERIS peu après minuit
- instructions de rappel sur la posture vigipirate et déclinaison de la circulaire ministérielle sur le décret d'état d'urgence en début d'après-midi, en lien avec le SG
- instructions particulières sur la protection des agents, et les mesures de contrôle, de fouilles, comprenant des listes ciblées pour chaque DISP, à partir des éléments fournis par le bureau du renseignement pénitentiaire

2/ sur la situation au sein des détentions





Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

505, rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI CEDEX
Tél: 03.61.16.23.15

Les établissements ont répondu à l'appel de vigilance et de contribution au renseignement dès cette nuit ; A cette heure, il faut considérer que les attentats n'ont pas entraîné de manifestations au sein des établissements. A l'exception de provocations sporadiques (cris par les fenêtres, commentaires grinçants), les personnes détenues restent calmes. Les incidents semblent même a priori en nombre plus réduits qu'à l'ordinaire. Les maisons d'arrêt parisiennes, les maisons centrales, les unités dédiées et les détenus suivis au titre du renseignement pénitentiaire ont été particulièrement observés : aucun élément ne montre, parmi la population pénale, de solidarité avec les attentats criminels de Paris.

Les personnels pénitentiaires sont également choqués par la violence de l'événement et restent mobilisés.

De nombreux chefs d'établissements, DSPIP ou directeurs interrégionaux ont été conviés à des réunions en préfecture, au sein notamment des états-majors de sécurité.

Enfin les Directeurs interrégionaux ont été priés de se rapprocher des Préfets pour évaluer le risque d'impossibilité d'escortes, gardes statiques ou extractions, du fait de la sur-sollicitation des FSI. »

Certains agents de l'AP ont été directement et indirectement impactés par ces évènements. Le SNCP-CFDT leur apporte tout son soutien.

LES INSTANCES DU SNCP CFDT